



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente et un du mois de mars à 19h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 25 mars 2026.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,

MM les Adjoints : D. Bossonney, C. Cheminat, M. Desvallées, C. Bibollet, S. Baud

MM les Conseillers : G. Loffel, C. Billard de Saint-Laumer, M. Albrecht, N. Gruaz, A. Magnin, L. Bnimilk Malbec, J. Mabut, KE. Sauzay, V. Miannay P. Meylan, G. Vilmint, F. Guilhot

Formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : C. Arhuero donné à D. Bossonney, S. Pérou donné à J. Mabut, J. Gaume donné à M. Genoud,

Absent(s) excusé(s) : L. Bracher, C. Oberson,

Le secrétariat a été assuré par : M. Desvallées

Nombre de membres

En exercice :	23
Présents :	18
Votants	21
Dont pouvoirs	03

N° 2026-44

INSTANCES- Désignation d'un représentant au Comité de jumelage du Canton de Saint-Julien-en-Genevois avec la Ville de Mössingen

Notre commune fait partie du Canton de Saint-Julien-en -Genevois qui est jumelé avec la Ville de Mössingen.

Dans ce cadre, la commune doit nommer un représentant au sein de ce Comité.

Il est donc proposé au Conseil municipal, qui accepte à l'unanimité d'élire : Martin ALBRECHT.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,

Michel DESVALLÉES

Le maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,

